



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB, KABVS - 13.03.2020

Numéro de publication: KK03-0000013813

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites du district de Sion, Rue des Vergers 1, 1950 Sion

Suspension de la procédure de faillite Bonheur des Alpes SA en liquidation

Débiteurs:

Bonheur des Alpes SA en liquidation

CHE-256.450.706

Piotte 1

1965 Savièse

Date de l'ouverture de la faillite : 22.10.2019

Date de suspension: 03.03.2020

Montant de l'avance de frais: CHF 4'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Dans ce même délai, les débiteurs et les personnes qui détiennent des biens à quelque titre que ce soit sont tenus, sous peine de droits (art. 324 CP) de s'annoncer à l'Office soussigné.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 23.03.2020

Point de contact:

Offices des poursuites et faillites du district de Sion, Rue des Vergers 1, 1950 Sion. Le Substitut: Gérard Cheseaux.